

COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE
COMMISSION

SEC(67) 234 final

Bruxelles, le 1er février 1967

RAPPORT 1966
SUR LES CONDITIONS D'UTILISATION
DES AIDES DE LA COMMUNAUTE FINANCES
PAR LE FED

TABLE DES MATIERES

	Page
Introduction	1
I. Assistance technique et études préparatoires aux investissements	4
II. Investissements, aides à la diversification	8
III. Aides à la production	8
IV. Coopération technique	13
A. Envoi d'experts	13
B. Etudes générales	13
C. Programmes de formation des cadres et de formation professionnelle	14
D. Formation de courte durée et stages	17
V. Secours d'urgence	19

INTRODUCTION

1. L'article 16 de l'accord interne relatif au financement et à la gestion des aides de la Communauté prévoit que la "Commission s'assure des conditions dans lesquelles les aides de la Communauté financées par le Fonds sont utilisées par les Etats associés, par les pays ou territoires d'outre-mer ou par les départements français d'outre-mer bénéficiaires". Le présent rapport a pour but de réaliser cette information pour la période s'étendant de l'entrée en vigueur de la Convention de Yaoundé au 30 septembre 1966.

Dans l'élaboration, le choix et la réalisation des opérations de développement financées par le FED, la Commission collabore étroitement avec les autorités des pays bénéficiaires (1). Par contre, ces autorités deviennent seules maîtresses de l'utilisation des projets une fois que ceux-ci ont été réalisés, c'est-à-dire lorsque les opérations stipulées dans les conventions de financement ont été achevées. C'est alors que l'aide peut commencer à produire ses principaux effets de développement, par exemple grâce à l'utilisation d'une route construite, au fonctionnement et à l'entretien d'une adduction d'eau, d'une école ou d'un dispensaire, au travail d'un personnel nouvellement formé, à la mise en oeuvre d'équipements améliorés de production, etc.

Le souci de la Commission de s'assurer des conditions d'utilisation effective des aides qui ont été financées porte donc aussi sur l'efficacité réelle des projets ainsi utilisés, en comparaison avec les objectifs qui ont justifié la demande et l'octroi des crédits.

.../...

(1) La Commission rend compte annuellement de sa gestion du FED au Conseil d'association, conformément à l'article 27 de la convention de Yaoundé. Elle signale à cette occasion les difficultés auxquelles peuvent se heurter les autorités des pays bénéficiaires et la Commission dans la réalisation des opérations financées par le Fonds, ainsi que les mesures prises ou à prendre pour améliorer l'emploi des crédits.

2. De l'objet même du présent rapport, ainsi conçu, il résulte que seules des opérations dont l'exécution est terminée peuvent être appréciées, tant en ce qui concerne leur utilisation réelle et finale, qu'au point de vue de leurs effets de développement. Il va sans dire que le nombre et l'ampleur de telles opérations financées par le deuxième FED sont encore très limités.

C'est la raison pour laquelle ce premier rapport couvre la période biennale allant du 1er juin 1964 au 30 septembre 1966 (1), alors que l'article 16 de l'accord interne relatif au financement et à la gestion des aides prévoit que la Commission informe le Conseil au moins une fois par année. A l'avenir, comme les aides réalisées deviendront plus variées et plus nombreuses, la Commission fournira au Conseil l'information annuelle prévue et ses rapports pourront devenir progressivement plus étoffés.

Pour la période couverte par le présent rapport, aucun projet d'investissement ou de diversification n'est encore achevé. Le tableau 1 précise le coût des opérations terminées, pour chaque type d'intervention du 2ème FED, par rapport aux montants engagés. Il montre clairement qu'il n'y a guère que dans les domaines de l'assistance technique liée aux investissements, des études, bourses, stages et colloques, et des aides à la production que l'on peut déjà se pencher sur l'utilisation des aides et sur leur efficacité. Encore le temps écoulé depuis l'exécution de ces aides est-il assez court et ne permet-il pas toujours de jouir du recul nécessaire pour porter un jugement précis; cette limitation apparaît surtout dans le domaine des aides à la production.

.../...

(1) Le rapport a été arrêté à cette date, et non à la fin de l'année civile, afin de pouvoir échelonner dans le temps la présentation des divers rapports portant sur les aides de la Communauté.

Tableau 1

Opérations du 2ème FED au 30 septembre 1966, en u.c. (000)

<u>Types d'aide</u>	<u>Engagés et en cours de réalisation</u>	<u>Terminés</u>
I. Assistance technique et études préparatoires aux investissements (ou à d'autres aides)	2.897	1.866
II. Investissements, aides à la diversification et assistance techni- que concomitante et postérieure	256.946	-
III. Aides à la production	47.620	19.606
A. Soutiens de prix	27.746	14.193
B. Amélioration struc- turelle des pro- ductions	19.874	5.413
IV. Coopération technique	17.855	7.254
A. Envois d'experts	3.574	27
B. Etudes	2.134	385
C. Programmes de for- mation des cadres et formation pro- fessionnelle	11.527	6.510
D. Formation de courte durée (colloques) et stages	620	332
V. Secours d'urgence	1.850	250
T O T A L	327.168	28.976

.../...

3. Le bilan qui suit de l'utilisation des aides déjà financées par le 2ème Fonds européen fait apparaître à plusieurs reprises la difficulté pour la Commission d'être tenu informée, de manière précise et complète, de l'utilisation et de l'efficacité de toutes les aides. La Commission ne peut se contenter d'avoir recours, à cette fin, aux rapports fournis par les autorités des pays associés ; l'expérience acquise, surtout en matière d'affectation des anciens boursiers et d'utilisation des aides à la production, montre que ces autorités ne disposent souvent pas du personnel et des moyens d'investigation nécessaires pour fournir toutes les informations requises dans des délais satisfaisants.

La Commission s'efforce donc de compléter ses sources de renseignements concernant l'utilisation et l'efficacité des aides financées par le FED. Les fonctionnaires de ses services peuvent parfois recueillir des informations à ce sujet lors des missions qu'ils font dans les pays associés dans le cadre de l'instruction et de la préparation de nouvelles aides.

La Commission utilisera les contrôleurs délégués du FED, mis en place dans presque tous les pays associés, pour recueillir sur place, de manière continue et objective, les données requises sur l'utilisation des opérations déjà financées et exécutées. En cas de nécessité particulière, elle fera aussi exécuter des enquêtes à ce sujet par des experts.

I. ASSISTANCE TECHNIQUE ET ETUDES PREPARATOIRES AUX INVESTISSEMENTS

§ 1 Nombre, montant et répartition

Le nombre d'opérations préparatoires aux investissements (études et expertises) financées sur le 2ème FED et terminées à la date du 30 septembre 1966, s'élève à 34 et atteint la somme globale de 1.866.300 u.c.

A l'exception d'une étude de 31.000 u.c. concernant le Surinam, toutes les opérations préparatoires terminées sont relatives aux EAMA. Parmi celles-ci, les principaux bénéficiaires sont le Mali, le Congo-Kinshasa, le Niger, Madagascar et la Somalie qui interviennent pour plus de 80 % dans le montant total des opérations.

.../...

Par secteur d'activité, les opérations préparatoires achevées concernent surtout les transports et communications (44 %, dont 41 % pour les études routières) et l'enseignement (27 %).

§ 2 Utilisation finale

Sur les 34 opérations préparatoires terminées, 11 ont déjà permis d'aboutir à une décision de financement du FED (le tableau 2, page 6 indique les montants affectés à chaque groupe d'opérations préparatoires, classées d'après leur résultat). Ces onze études ont déterminé la présentation et le financement de onze projets, pour lesquels un montant total de 39.034.000 u.c. a été engagé. Le coût des études ne représente en moyenne que 2 % environ de celui des investissements correspondants.

Les opérations qui ont déjà abouti au financement d'un projet relèvent principalement du secteur enseignement (constructions scolaires) et du secteur transport et communications (constructions routières).

Trois opérations concernent des projets en cours de financement; elles ont permis d'améliorer ou de compléter certaines parties des dossiers techniques ou inutiles. Par rapport au montant engagé pour ces trois projets (10.670.000 u.c.), le coût des opérations liées représente environ 1 %.

Parmi les études préparatoires qui n'ont pas encore abouti au financement d'opérations de développement proprement dites, deux études (une étude de rentabilité d'un barrage-réservoir et une étude préalable à la construction d'un bloc central mécanographique et statistique) ont permis un premier dégrossissage et montré que la réalisation de ces deux projets était, pour la collectivité, d'un intérêt certain. Toutefois, leur financement, au regard des ordres d'urgence ou de priorité, est apparu prématuré. Une troisième étude a donné lieu à un projet qui, présenté au Comité du FED, y a reçu un avis négatif en raison du caractère administratif de l'investissement envisagé (construction d'un service hydraulique national). Cependant, sur la base de l'étude financée par le FED, l'Etat associé a maintenant la possibilité de s'adresser à d'autres sources de financement.

.../...

Tableau 2

Opérations préparatoires achevées au 30 septembre 1966 classées par résultats

<u>Résultats</u>	<u>Opérations préparatoires</u>		<u>Montant des décisions de financement basées sur études préparatoires en u.c.</u>
	<u>Nombre</u>	<u>Montant en uc</u>	
- Financement de projets d'investissement	11	792.300	39.034.000
dont :			
Production rurale	2	10.800	2.790.000
Routes	2	80.000	9.991.000
Ponts et voies fluviales	1	11.000	2.000.000
Hydraulique, édilité, habitat	1	41.000	1.641.000
Enseignement	4	487.500	16.012.000
Santé	1	162.000	6.600.000
- Mise au point de projets en cours de financement	3	116.600	10.670.000
- Conclusion à l'intérêt économique différé des projets	2	74.000	
- Projet ne pouvant pas être financé par le FED	1	4.600	
- Préparation de projets encore à l'instruction dans les services du FED	17	878.800	
T o t a l	34	1.866.300	

.../...

Enfin, les 17 opérations préparatoires restantes concernent des projets qui étaient encore à l'instruction dans les services du FED à la date du 30 septembre 1966 et pour lesquels une proposition de financement était en préparation.

§ 3 Efficacité des opérations préparatoires

Sur les 17 opérations préparatoires achevées, une seule étude n'a pas abouti au financement attendu du FED, en raison de la difficulté de déterminer a priori les limites du domaine des "dépenses courantes d'administration" devant tomber sous l'exclusive de l'article 24, § 2 de la convention de Yaoundé.

Deux études ont conclu à l'inopportunité d'une réalisation immédiate des projets.

Toutes les autres opérations, soit 14, ont eu une suite positive : financement des projets ou modifications utiles apportées aux dossiers techniques des projets en cours de financement. Leur utilité est certaine pour gagner du temps dans la préparation et l'approbation des projets, et pour éviter les dépenses discutables ou inutiles.

II. INVESTISSEMENTS, AIDES A LA DIVERSIFICATION ET ASSISTANCE TECHNIQUE CONCOMITANTE ET POSTERIEURE

Etant donné la brièveté de la période écoulée depuis la mise en vigueur de la convention de Yaoundé, aucun projet d'investissement, d'aide à la diversification ou d'assistance technique concomitante et postérieure financé par le 2ème FED n'est encore terminé à la date du 30 septembre 1966.

III. AIDES A LA PRODUCTION

Il convient de rappeler que l'approbation des premières tranches annuelles d'aide à la production dépendait de la présentation, par les pays associés intéressés, des programmes quinquennaux d'utilisation des aides à la production et à la diversification. La plupart de ces programmes n'ayant pu être présentés en temps voulu, les premières tranches annuelles de crédits n'ont pu être mobilisées qu'après le début officiel des campagnes agricoles correspondantes; par suite, toutes les actions prévues dans ces tranches ont commencé avec un certain retard.

Les résultats comptables et les conditions détaillées d'utilisation des crédits annuels d'aide à la production font l'objet de rapports présentés par les autorités des pays bénéficiaires et soumis au Comité FED et à la Commission à l'appui des demandes de financement pour les tranches suivantes. Dans le présent rapport ne seront donc mentionnés que les résultats généraux des opérations de soutien des prix et des actions d'amélioration structurelle, tout en donnant quelques exemples d'actions qui se sont réalisées dans des conditions particulières.

§ 1 Soutien des prix

Le tableau 3 présente, pour les produits bénéficiant d'un soutien de prix, les données principales relatives à la manière dont se sont déroulées les campagnes déjà terminées, à savoir : volume des exportations et prix de vente réalisés, en comparaison avec les objectifs fixés. Dans l'ensemble, l'évolution favorable des prix de l'arachide a permis de limiter les subventions aux prix accordées par la CEE à des montants inférieurs aux sommes engagées. Par contre, la baisse des cours du coton a posé des problèmes sérieux pour le maintien d'un prix rémunérateur aux producteurs, car dans certains cas les crédits alloués se sont montrés insuffisants. En outre, pour ces deux produits, on a constaté souvent une certaine contraction des exportations, à cause de conditions climatiques défavorables aux cultures.

Ces tendances générales s'éclairent par les données particulières suivantes relatives à certains pays intéressés :

- République Centrafricaine - coton, tranche 1964/1965 :

Le prix de vente réel a été sensiblement inférieur aux prévisions, parce que l'amélioration moyenne de la qualité de la fibre ne se généralise que lentement, et ses répercussions sur le marché plus lentement encore. En second lieu, les difficultés de commercialisation que rencontre l'Union cotonnière centrafricaine (UCC) ont entraîné la vente de certains lots dans une conjoncture peu favorable à l'écoulement de la qualité des fibres offertes, en concurrence avec celles de certains pays tiers (Nigéria, Syrie).

- Tchad - coton, tranche 1964/1965 :

La dégradation des cours tout au long de la campagne n'a pas permis d'atteindre le prix de vente prévu de 141 F CFA/kg, qui par ailleurs avait été surévalué en fonction des données financières du programme.

.../...

Tableau 3

AIDE A LA PRODUCTION

SOUTIEN DE PRIX

(sur la base des décomptes présentés au
30 septembre 1966)

COTON

	Cam- pagne	Expéctations		Convention de financement		Prix de vente obtenu au kg en C.F.A.
		prévues en tonnes	réalisées en tonnes	prix d'objectif/kg en C.F.A.	prix de vente/kg prévu en C.F.A.	
R.C.A.	63/64	9.857	9.423	160,100	136,889	136,889
	64/65	14.406	9.780	149,500	135,500	131,670
DAHOMÉY	63/64	1.400	1.355	143,214	128,-	128,266
	64/65	2.200	525	138,817	128,363	128,795
	65/66	2.800		137,035	129,500	
MALI	63/64	8.058	8.089	150,500 FM	143,500 FM	145,150 FM
	64/65	10.220	8.153	150,340 FM	143,500 FM	150,128 FM
NIGER	63/64	1.850	1.764	148,500	137,-	140,416
	64/65	2.450	2.422	145,-	137,-	143,403
TCHAD	64/65	37.000	34.708	153,304	141,-	136,962
	65/66	40.544	32.120	147,600	141,-	130,00
TOGO	64/65	2.800	2.219	130,500	118,-	123,28

ARACHIDE

CAMEROUN	64/65	17.000	10.687	51,-	42,50	49,-France 47,39 autres pays
	65/66	17.000	2.021	49,-	42,50	48,-France 48,56 autres pays
DAHOMÉY	64/65	10.000	2.360	51,50	47,-	48,50
	65/66	11.000		49,50	42	
MALI	64/65	41.766	27.510	43,95 FM	42,70 FM	47,31 FM
NIGER	64/65	102.308	105.000	50,05	48,427	47,39
	65/66	93.000	133.192	46,50	44,-	
SENEGAL	64/65	547.700	518.058	52,50	49,50	49,55
	65/66	584.750	310.341	49,50	47,50	48,75 France 47,94 autres pays
TOGO	64/65	4.000	2.058	51,50	46,11	41,19

N.B. La Commission n'a pas pu, à la date du rapport, obtenir tous les renseignements nécessaires à la présentation d'un tableau absolument complet. La mise à jour sera faite dès que possible.

- Madagascar - riz, tranche 1965/66 :

Madagascar n'a exporté, jusqu'au mois d'avril 1966, que 60 % du tonnage de riz prévu.

Malgré un démarchage assez actif, il n'a pas été possible jusqu'à présent de placer le riz malgache dans les pays membres de la CEE, sauf la France, parce que

- les pays européens non producteurs représentent pour Madagascar des marchés nouveaux et ont depuis longtemps des liens commerciaux avec d'autres fournisseurs ;
- de plus, ces pays européens ont l'habitude d'importer du riz décor-tiqué de préférence au riz usiné ; ceci n'est pas favorable à Madagascar, qui se doit de faire travailler au maximum son industrie rizicole et d'exporter donc du riz complètement usiné.

§ 2 Amélioration structurelle des productions

Par suite du report d'un bon nombre des opérations prévues dans les premières tranches annuelles, lancées trop tardivement, 27 % seulement des crédits engagés au titre de l'amélioration structurelle avaient été dépensés au 30 septembre 1966. Si l'on ajoute aux paiements les crédits correspondant à des actions terminées sur le terrain mais non entièrement liquidées, on obtient à la même date un taux de réalisation de 45 % pour l'amélioration structurelle, ainsi qu'il ressort du tableau 4.

Compte tenu des conditions prévalant dans le milieu rural et de la nécessité d'obtenir des résultats rapides, priorité a été donnée aux actions ayant une influence immédiate sur le rendement et la qualité des produits, telles que l'emploi de semences sélectionnées, l'épandage d'engrais et insecticides, la mise en oeuvre de systèmes modernes de traitement et de conditionnement des produits.

En outre, l'importance de la vulgarisation agricole n'a pas échappé aux pays associés, si bien que dans plusieurs cas des crédits substantiels ont été demandés et accordés pour la formation des cultivateurs.

.../...

Tableau 4

AIDE A LA PRODUCTION
AMELIORATION STRUCTURELLE

Situation financière au 30 sept. 1966
(en 1.000 u.c.)

	FOURNITURE		TRAVAUX		ENCADREMENT		DIVERS	
	Engagé	Payé et en cours	Engagé	Payé et en cours	Engagé	Payé et en cours	Engagé	Payé et en cours
CAMEROUN	2.396	2.065	298	-	-	-	649	630
.C.A.	1.104	682	-	-	-	-	403	326
GHOMEY	644	268	249	13	167	10	230	32
MADAGASCAR	174	174	315	-	282	-	1.347	-
LI	296	286	-	-	-	-	153	-
IGER	95	72	603	89	37	9	111	-
SENEGAL	1.892	1.888	4.049	-	1.123	810	3.958	2.225
HAD	65	-	-	-	-	-	-	-
SO	224	-	205	-	164	-	28	-
	6.890	5.435	5.719	102	1.773	829	6.879	3.213

Dans l'ensemble, il est encore trop tôt pour mesurer les résultats économiques des actions entreprises. Ce n'est qu'après deux ou trois ans d'application correcte des nouvelles techniques culturelles qu'on pourra en évaluer l'efficacité.

Le seul renseignement concret dont on dispose déjà sur l'efficacité des opérations d'amélioration structurelle concerne la production arachidière du Sénégal. Cette culture a bénéficié de crédits pour la vulgarisation et de subventions à l'achat d'engrais et de semences sélectionnées. Les autorités sénégalaises estiment que les zones bénéficiant de l'encadrement réalisé grâce au financement du FED ont obtenu en moyenne des rendements supérieurs de 5 à 10 % à ceux des zones non encadrées.

IV. COOPERATION TECHNIQUE

A. Envoi d'experts

Aucune mission d'expert au titre de la coopération technique, financée par le 2ème FED, ne peut encore être considérée comme achevée à la date du 30 septembre 1966.

B. Etudes générales

Les études générales financées par le 2ème FED et achevées à la date du 30 septembre sont au nombre de 5 et leur coût global s'élève à 507.500 u.c. Pour deux de ces études, le financement a été couvert en partie par le budget de la Commission, à concurrence de 122.200 u.c.

Ces cinq études sont les suivantes :

- Une étude de marché et de promotion commerciale des oléagineux tropicaux dans les Etats membres de la CEE (264.200 u.c. dont 84.500 u.c. à charge du budget de la Commission). Le rapport de synthèse sur le marché des oléagineux tropicaux, qui est achevé, va être publié très

.../...

prochainement en cinq langues dans la série "Développement de l'outre-mer" ou la partie sur le marché mondial avait déjà été publiée en décembre 1964. Les renseignements statistiques et économiques disponibles grâce à cette étude constituent un ensemble de documents encore jamais rassemblés sur le marché complexe des matières grasses ; ils permettent aux services de la Commission de fonder sur des bases précises leurs conceptions concernant ce secteur.

- Une étude des coûts des chantiers exécutés en Afrique pour le compte du FED (188.400 u.c.), et une étude de la formation de prix des travaux publics (47.500 u.c., dont 37.700 u.c. à charge du budget de la Commission). Ces deux études ont fourni des informations utiles aux services du FED chargés de la préparation et de l'instruction des projets d'investissements.
- Deux études (1.800 u.c. et 5.600 u.c.) ont permis de mettre au point le programme d'études générales sur les possibilités d'industrialisation des E.A.M.A. (400.000 u.c.), qui est sur le point d'être terminé.

C. Programmes de formation des cadres et de formation professionnelle

Au niveau des boursiers eux-mêmes, l'utilisation de ces aides se traduit par les résultats scolaires dont la Commission est bien informée (1). Encore faut-il que les anciens boursiers formés soient pleinement employés dans leurs pays : les informations sur l'utilisation des aides à ce stade sont beaucoup moins complètes et précises.

(1) Des renseignements détaillés concernant l'origine des boursiers, leur répartition par domaines de formation et par pays d'affectation ont été donnés dans le "Rapport sur l'exécution du programme de bourses en faveur des ressortissants des Etats, pays et territoires d'outre-mer associés pour l'année académique 1964/65" (Doc. 4822/VIII/66-F) que la Commission a communiqué au Parlement Européen, aux Etats membres et aux E.A.M.A.

.../...

1. Résultats obtenus à la fin de l'année

Les résultats obtenus par les 1.369 boursiers à la fin de l'année académique 1964/65, sanctionnés par des examens, des concours ou des notations de stage, sont indiqués aux tableaux ci-contre (pages suivantes). Les neuf dixièmes des boursiers ont réussi leur année.

Dans l'ensemble des boursiers, 359 ont, au terme de cette même année, achevé avec succès leur formation et peuvent, de ce fait, être considérés comme étant aptes à exercer une profession. Parmi eux, 66 ont obtenu des diplômes de niveau universitaire.

Toutefois, il convient de préciser que cette promotion ne peut pas être portée à l'actif de la seule année académique 1964/65, car la durée moyenne des cycles de formation est d'environ deux ans et demi.

Il n'est pas possible de donner actuellement une vue d'ensemble sur les résultats obtenus à l'issue de l'année académique 1965/66, compte tenu de ce qu'une partie des examens se déroule en septembre-octobre et aussi du temps qui est nécessaire pour procéder à un dépouillement méthodique.

2. Utilisation de la formation reçue

La Commission se préoccupe beaucoup de l'utilisation par les EAMA des boursiers après leur formation. Le souci de la Commission n'est pas seulement de s'assurer que l'effort financier consenti pour la formation est utile, aussi bien pour ceux qui en ont bénéficié que pour leur pays; il est également de vérifier si cette formation a été bien adaptée et de détecter les besoins en matière de perfectionnement professionnel. Toutefois, le contrôle de l'utilisation des boursiers n'a pu être effectué jusqu'à présent de façon complète, eu égard, d'une part, aux difficultés qu'il présente et, d'autre part, à la faiblesse des effectifs dont dispose le service compétent pour mener à bien des tâches nombreuses et diverses.

E.A.M.A.

Résultats obtenus par secteurs de formation (*)

Nombre total de bourses :	Economie						Agriculture						Technique						Prof. féminines Total					
	Succès			Echec			Succès			Echec			Succès			Echec			Suo.	Echos	Suo.	Ec.		
	P	M	S	P	M	S	P	M	S	P	M	S	P	M	S	P	M	S						
320	53	39	187	11	4	26	27	115	42	-	7	8	188	247	69	11	28	17	169	21	190	1.269		
Total succès et échec par secteur de formation	279			41			184			15			504			56			169		21		1.136	
Pourcentage	87,2 %			12,8 %			57,5 %			7,5 %			90 %			10 %			89 %		11 %		189,5 %	

Résultats obtenus par niveaux de formation

Pourcentage	Professionnel		Moyen		Supérieur	
	Succès	Echec	Succès	Echec	Succès	Echec
92,5 %	203	22	491	39	298	51
		7,5 %	91,3 %	9,7 %	85,4 %	14,6 %

(*) P = Professionnel M = Moyen S = Supérieur

MS, terrains et
partements d'outre-mer

Résultats obtenus par secteurs de formation

	Economie			Agriculture			Technique			Prof. féminines			Total						
	Succès			Echec			Succès			Echec				Succès			Echec		
	P	M	S	P	M	S	P	M	S	P	M	S		P	M	S	P	M	S
Nombre total de bourses :	10			16			66			8			100						
Total succès																			
échecs par secteurs de formation																			
pourcentage	90 %			6,2 %			90,1 %			100 %			92 %			8 %			

Résultats obtenus par niveaux de formation

	Professionnel		Moyen		Supérieur	
	Succès	Echec	Succès	Echec	Succès	Echec
pourcentage	86,7 %	13,2 %	85,7 %	14,3 %	96 %	4 %

Avec le concours d'anciens boursiers devenus ingénieurs de la statistique, et en coopération avec l'Office statistique des Communautés européennes, des enquêtes ont été menées en 1966 en vue d'établir l'état de l'utilisation des anciens boursiers. Des premières enquêtes entreprises au Togo, Dahomey et Mali, seuls sont connus à ce jour les résultats concernant le Togo.

Sur les 41 boursiers togolais qui ont été formés au cours des années académiques 1961/62 à 1964/65, on relève que :

- 25 sont employés à des fonctions qui correspondent à la formation reçue;
- 1 est employé dans une fonction différente de la formation reçue;
- 3 poursuivent des études d'un niveau supérieur ou dans un secteur différent, mais ne sont plus boursiers de la CEE;
- 1 n'est pas employé;
- 4 ne sont pas rentrés dans leur pays;
- pour 7 d'entre eux, enfin, il n'a pas été possible d'obtenir des renseignements valables.

3. Difficultés rencontrées et mesures prises par la Commission

- a) La coopération, dans le domaine des bourses, entre la Commission et les gouvernements des pays intéressés est très bonne.

Toutefois, il n'a pas été possible d'obtenir de ces gouvernements des renseignements sur l'utilisation des boursiers après leur formation. C'est pourquoi la Commission a dû entreprendre des enquêtes par pays sur ce sujet; elle espère pouvoir disposer des moyens nécessaires pour poursuivre ces enquêtes dans l'avenir.

- b) L'un des moyens essentiels pour assurer l'utilisation efficace des boursiers est de veiller à ce que les formations données correspondent exactement aux besoins des pays intéressés. Il faut donc regretter que la Commission n'ait pas été saisie par les EAMA, malgré ses demandes réitérées, des programmes quinquennaux faisant ressortir les besoins en formation. Cette absence d'information rend malaisée la détermination des secteurs et sous-secteurs de formation prioritaires. A défaut de tels programmes, la Commission s'efforce d'établir certains programmes de formation, liés aux besoins en cadre et en personnel qualifié de projets spécifiques.

- c) L'utilisation complète et adéquate des éléments formés est parfois entravée par les difficultés relatives à la reconnaissance, par les autorités des EAMA, des diplômes acquis par les boursiers dans certains Etats membres.

D. Formation de courte durée et stages

I. Formation de courte durée : "Colloques"

1. Le programme de colloques et de sessions de formation de courte durée à l'intention d'étudiants et de stagiaires, ressortissants principalement des Etats, pays et territoires d'outre-mer associés, a pour premier but de donner aux populations de ces pays et territoires, principalement par l'intermédiaire de leurs ressortissants étudiant et séjournant en Europe, des informations précises sur les fondements, l'esprit et le fonctionnement de l'association. Son second but est d'attirer l'attention des populations européennes des Etats membres sur les aspects particuliers des relations établies entre l'Europe des Six et les associés.

De septembre 1964 à septembre 1966, 72 colloques en Europe ont permis de toucher 2.184 participants, dont 1.665 ressortissants des Etats associés, 17 ressortissants PTOMA, et 501 ressortissants de pays en voie de développement non associés.

2. Pour s'assurer de l'utilité des programmes de formation (colloques et stages), les services de la Commission ont organisé, le 22 juin 1965, une réunion d'information pour les experts des EAMA/PTOMA. Les experts se sont déclarés satisfaits des résultats obtenus et ont estimé qu'il serait profitable d'intensifier les colloques en Afrique. C'est ainsi qu'en février et juillet 1965, 5 colloques en Afrique ont permis de toucher environ 450 Africains, c'est-à-dire plus de deux fois le nombre de ceux que l'on est susceptible de toucher en Europe avec le même nombre de colloques. En août 1966, 3 colloques en Afrique ont permis de toucher environ 70 participants en Côte-d'Ivoire et 30 au Togo.

.../...

3. En outre, à l'issue de chaque colloque, un questionnaire est remis aux participants. Le dépouillement de ce questionnaire a permis de constater :

- 1) que les participants sont en général frappés par la franchise et l'objectivité des conférenciers;
- 2) qu'ils sont satisfaits non seulement des contacts pris avec les fonctionnaires de la CEE, mais de la possibilité que leur offrent les colloques de se connaître entre Africains de différents pays;
- 3) qu'ils souhaiteraient que les colloques soient l'occasion pour eux de prendre contact avec la jeunesse européenne.

4. Enfin, ces colloques, tenus dans diverses villes des six pays de la CEE, permettent de sensibiliser l'opinion européenne aux problèmes de l'Association. La presse locale consacre généralement un ou deux longs articles avec photos à ces réunions, et les participants sont reçus par les autorités municipales, les chambres de commerce, etc.

II. Stages

1. Le programme de stage réservé aux fonctionnaires ressortissants des Etats, pays et territoires d'outre-mer associés vise à faire connaître aux fonctionnaires des EAMA, qui remplissent déjà ou rempliront demain des tâches administratives dans leur pays, le travail des services de la Commission et notamment de la direction générale du développement de l'outre-mer. Les stagiaires peuvent ainsi se familiariser avec l'atmosphère du Marché commun et, grâce à des voyages d'étude, connaître les pays qui le composent.

Entre l'entrée en vigueur de la convention de Yaoundé et le mois de juillet 1966 se sont déroulées quatre sessions de stage, de cinq mois chacune, avec la participation globale de 28 stagiaires ressortissants de 13 pays.

2. La formation différente des stagiaires ne permet pas de formuler un jugement global sur les résultats qu'ils ont obtenu à la suite de leur stage. On peut toutefois remarquer que certains d'entre eux ont été appelés par leur gouvernement à occuper des postes d'une certaine importance tel que :

.../...

- le secrétaire général du gouvernement d'un Etat associé,
- un directeur au ministère de l'information,
- 3 fonctionnaires au ministère des affaires étrangères, dont un affecté à la représentation de son pays auprès de la CEE (1).

V. SECOURS D'URGENCE

Un seul programme de secours d'urgence financé par le 2ème FED est achevé à la date du 30 septembre 1966. Le bénéficiaire de ce programme d'"aide d'urgence contre la famine" (250.000 u.c.) est la République somalienne. Ce programme d'aide a permis de mettre à la disposition des autorités somaliennes des produits pharmaceutiques et diététiques, ainsi que deux camions-citernes, à concurrence d'un montant de 160.000 u.c.

Le reliquat a servi à couvrir les dépenses pour l'achat d'aliments de première nécessité et le transport de l'eau et des produits alimentaires dans les centres les plus éloignés.

(1) Si l'on considère la totalité des ex-stagiaires - au nombre de près de 100 - qui sont passés depuis 1959 dans les services de la Commission, en compte parmi eux des personnalités comme un ambassadeur à Bruxelles, bon nombre d'autres diplomates en poste en Europe, le directeur général d'une banque de développement et d'autres hauts fonctionnaires.